

# La g@zette

*du Valbonnais*

*N° 179 – Novembre 2022*

*La maison Champollion, la chapelle et le tilleul...*



Le 11 août 1854, Anaïs sonne la cloche de la chapelle de la Roche, en face du tilleul.

Les D<sup>elles</sup> Champollion suivirent leur père s'attachant à ses vêtements pour le retenir dans la maison ; mais elles firent de vains efforts dans ce but et parvinrent ainsi, toujours en suivant où la victime à bout de forces s'affaissa et perdit connaissance. Désespérée de cette scène douloureuse, M<sup>elle</sup> Anaïs Champollion sonna la cloche de la chapelle du hameau, qui se trouve



en face du tilleul, pour appeler du secours ; et au bruit de la cloche, les batteurs réunis dans une grange voisine et les habitants accoururent en foule et on s'empressa d'entourer M<sup>lle</sup> Nancy qui ne proféra aucune parole contre son meurtrier et ne s'occupa que du salut de son âme, priant qu'on allât lui chercher M. le Curé. On remarqua alors la gravité de sa blessure et elle fut transportée sur son lit, où malgré les soins qui lui furent prodigués elle ne tarda pas à expirer.

Pendant qu'on s'empressait autour de sa sœur, Edouard Champollion paraissait très agité, inquiet, désespéré et hors de lui ; il demandait à chaque instant des nouvelles de sa sœur et son père auquel il s'adressait, à un moment où on désespérait de la sauver, lui dit : Viens contempler maintenant le cadavre de ta sœur, malheureux, tu as jeté le déshonneur sur notre famille. Mon père, s'écria-t-il pâle et hors de lui, je vais charger mon fusil et me faire sauter la cervelle. N'en fais rien, s'écria M. Champollion il y a assez d'une catastrophe ici, si tu veux te tuer, malheureux, va-t'en plus loin. Il demanda également des conseils à Buisson fils qui



La maison Buisson à La Roche : le père Ferréol Buisson (64 ans) est huissier dans le canton rural de Valbonnais. Ses parents sont Pierre Buisson et Marianne Champollion. Son fils, Ferréol Auguste Buisson, né la 16 octobre 1822, est âgé de 32 ans en 1854. Ledit « Buisson fils » est greffier de la justice de paix du canton de Valbonnais.

s'était emparé de lui et l'avait amené à quelque distance du théâtre de l'évènement, et bientôt dans l'impossibilité où il se trouvait de fuir sans argent et sans papiers, il manifesta d'aller à Grenoble se constituer prisonnier. Buisson [**Ferréol Auguste Buisson, 32 ans, greffier de la justice de paix du canton de Valbonnais**] l'accompagna jusqu'à La Mure, où l'on peut se procurer un cheval et une voiture. Pendant qu'on préparait leur attelage, Edouard Champollion, resté seul dans le café de la f<sup>e</sup> Poncet, manifestait une grande agitation, poussait des soupirs et avait constamment les yeux fixés en l'air. Cet état extraordinaire fit supposer à la f<sup>e</sup> Poncet qu'il s'était passé quelque chose dans la famille Champollion ; mais elle n'entendit l'inculpé proférer aucune parole relative à sa situation. Il en est de même du conducteur de la voiture qui amena l'inculpé et Buisson jusqu'à Vizille où ils prirent ensuite la diligence qui passait pour arriver à Grenoble. Ils étaient seuls dans le compartiment qui leur fut affecté.

A leur entrée en ville, ils s'arrêtèrent dans un café, où l'inculpé resta seul pendant quelques temps, tandis que son compagnon allait réclamer, les conseils d'un homme d'affaires de leur connaissance et retenir une chambre à l'hôtel Farrillot. Celui-ci revint quelques temps après avec Me Thevenon, avoué, son cousin et ils se dirigèrent ensemble vers l'hôtel Farrillot, où Me Thevenon les quitta vers 10 heures du soir ; l'inculpé se jeta sur le lit et passa une nuit très agitée ; il faisait des soubresauts et prononçait des paroles entrecoupées : malheureux, disait-il, qu'ai-je fait ? je suis un homme perdu...si ce n'était que moi...mais ma famille...ma propre mère (...).

(à suivre)



Une peinture de la collection Jean Jacques Delclos, intitulée « les ruines du tilleul ».

## Les conscrits des classes 1966 - 1967 : 75 ans



Les conscrits nés en 1946 et 1947 (classes 66 et 67) des vallées de la Bonne, de la Malsanne et de la Roizonne ont fêté leurs 75 ans le 21 septembre 2022, accompagnés de leur conjoint autour d'une bonne table dressée par le restaurant Le Murtel à La Mure. Au cours de cette sympathique rencontre qui se déroule tous les 5 ans, ils se sont rappelés en consultant les photos souvenir les faits vécus pendant ces 3/4 de siècle, en particulier la desserte des vallées du Valbonnais par le petit train de La Mure. Ils se sont donnés rendez-vous dans 5 ans pour fêter l'éternelle jeunesse de leurs quatre fois 20 ans. (Texte de Gérard Borel, un fidèle lecteur de La g@zette du Valbonnais).



Souvenirs, souvenirs...en 2017, ils avaient fêté leurs 70 ans à La Motte d'Aveillans, au restaurant des Aveilles (La g@zette du Valbonnais N° 119).



Le 18 septembre 2012, au bord du lac de Valbonnais, ils avaient fêté joyeusement leurs 65 ans au restaurant du Plan d'eau. (La g@zette du Valbonnais N° 59).



En 2007, 48 conscrits et conscrites des classes 66 et 67 avaient fêté leurs 60 ans : une belle croisière sur le lac de Monteynard et un copieux repas au pied du Mont Aiguille. (La g@zette du Valbonnais N° 7)

La g@zette du Valbonnais est une belle et formidable machine à remonter le temps, ce temps inexorable chanté par les poètes, à l'instar de Victor Hugo :

*Ô temps ! si l'on pouvait dans ton urne profonde  
Puiser des jours nouveaux comme on puise de l'onde,  
J'en voudrais bien encor !*



*De la Brèche d'Olan au Col de Turbat  
Refuge du Fond Turbat et Pic d'Olan,*

Émile PIAGET.

A fond, les *balades* en pleine *nature* ... !



Patrimoine et Paysages de Valbonnais est aussi sur la brèche (30 septembre 2022).

## Le Désert en Valjouffrey : la maison des *pupilles* (1752)

Voici la suite et la fin de la transcription d'un texte du 31 juillet 1752, classé sous la cote **ADI 14 B 798**, proposée par mon ami Christian Beaume, lequel avait fait un résumé des premières pages dans notre N° 173. « *Le dit jour et sur les 10h du matin a été procédé au dit état et inventaire par les dits Gueydan et Bertrand ainsi que ci après au Désert à la maison des pupilles* ».

Après l'inventaire des effets mobiliers, nous avons commencé dans le précédent numéro, l'état et description des bâtiments faite par les dits experts [**l'orthographe des mots écrits au milieu de ce XVIII<sup>e</sup> siècle est conservée**] :

Plus un autre bâtiment distant de huit à neuf pas du côté de la bize [**nord**], le tout duquel est à trois combles de bras de force [**jambe de force, jambette, contrefiche : pièce de charpente**] la charpente paraissant encore bonne couvert moitié paille et ardoise, les peignoirs ont besoin d'être entièrement refaits en facines [**fascines : bottes de joncs, bruyères, roseaux ou genêts, étroitement serrés par des liens**] ainsi qu'ils l'étaient ci devant, ny ayant point de fermeture au dessus du plancher, lequel plancher il y en a la moitié qui a besoin d'être entièrement refait ny ayant que quelques soliveaux qui pourront servir et l'autre moitié étant en médiocre état, dans l'écurie du dit bâtiment, il y a une crèche double pour les chèvres en fort mauvais état les murs sont en très bon état, la porte de l'écurie est de bois blanc doublée attachée à des jambages même bois avec ses barres et gonts [**gonds**] sans ferrure le tout my usé.

Plus un petit membre [**terme utilisé en architecture**] servant de loge à cochon étant appuyé contre le mur du dit bâtiment du côté du vent icelui couvert d'ardoise le mur en médiocre état, sa porte étant bois sapin simple attachée aux cadre de bois avec ses barres et gonts et un loqueteau de bois en mauvais état.

S'ensuit les bestiaux.

Premièrement deux vaches dont une poil rouge âgée de sept à huit ans, et l'autre poil noir et blanc âgée de quatre années, et un veau de six mois. Plus deux chèvres et un chevreau de la présente année et finalement une brebis avec son agneau. Et attendu l'heure tarde [**tardive**] renvoyé la continuation du présent à demain sur les six heures du matin et se sont les dits tuteurs et experts signés avec moi greffier.

**Nous avons terminé de publier ce texte du 31 juillet 1752, sur la maison des pupilles, sise au Désert en Valjouffrey. La description ci-dessus peut-elle permettre de l'identifier au sein de ce village de la haute vallée de La Bonne. Un bon historien revient, en effet, toujours aux sources.**